



Ensemble

TRACER
DES VOIES
D'AVENIR

Rapport annuel 2020-2021

Centre
de services scolaire
du Pays-des-Bleuets

Québec



TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du Centre de services scolaire	4
1.1 Le Centre de services scolaire en bref.....	4
1.2 Services éducatifs et culturels.....	4
1.3 Faits saillants.....	5
2. Gouvernance du Centre de services scolaire	7
2.1 Conseil d'administration.....	7
2.2 Autres comités de gouvernance.....	8
2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration.....	9
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	10
3. Résultats	10
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	10
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence.....	16
3.3 Développement durable.....	17
4. Utilisation des ressources	17
4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire.....	17
4.2 Ressources financières.....	17
4.3 Gestion et contrôle des effectifs.....	18
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	19
4.5 Ressources matérielles et technologiques.....	19
5. Annexes du rapport annuel	20
Rapport de la protectrice de l'élève.....	20
Message de la présidente du comité de parents.....	21
Message de la présidente du comité consultatif des services aux EHDAA.....	21

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bonjour,

Dans le cadre de l'édition 2020-2021 du rapport annuel, nous avons le plaisir de vous présenter plusieurs réalisations du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. À titre de directeur général, je peux témoigner de la résilience et du haut degré d'engagement dont ont fait preuve nos élèves et notre personnel durant cette période qui fut, encore une fois, mouvementée pour les raisons que nous connaissons.

Il faut souligner qu'en 2020-2021, un peu plus de 300 élèves et membres du personnel ont contracté la COVID-19. À cela, s'ajoute évidemment toute la gestion des « cas contacts » ainsi que les fermetures de classes et d'écoles. Grâce à la mobilisation de nos enseignants, de nos professionnels, de notre personnel de soutien et de nos gestionnaires, nous avons réussi, dans ces circonstances exceptionnelles, à offrir les meilleurs services éducatifs possible. Je tiens à leur exprimer ma sincère et profonde gratitude. Je remercie également tous nos élèves et leurs parents pour leur compréhension et pour la qualité de leur indéfectible collaboration lorsque nous avons fait face à tous ces imprévus.

Cette pandémie a mis à rude épreuve notre capacité d'adaptation, mais elle nous a permis de réaliser à quel point le lien de confiance et la collaboration entre le milieu scolaire et la famille sont essentiels. Les défis de la relance éducative et de la réussite demeurent nombreux; il s'agit maintenant de construire sur ce partenariat qui s'est renforcé durant cette période de turbulence. Dans le rapport annuel, à la section consacrée au Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), vous constaterez qu'il y a encore du travail à accomplir, particulièrement pour certains objectifs, afin d'atteindre les résultats attendus. Il est indéniable que la pandémie a eu des impacts négatifs sur la qualité des apprentissages et les taux de réussite. Toutefois, nos équipes-écoles, appuyées par le Service de l'enseignement et des services complémentaires, mettent tout en œuvre afin de combler les retards d'apprentissage observés chez certains élèves.

En 2020-2021, outre la COVID-19, une autre réalité s'est imposée dans l'espace public. En effet, à l'instar des autres organisations et des entreprises québécoises, le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets doit composer avec une importante pénurie de main-d'œuvre. Nous savons que la situation est particulièrement difficile sur notre territoire. Dans plusieurs corps d'emploi, nos listes de priorité d'embauche et de remplacement sont vides. Si nos efforts de recrutement effectués au cours des dernières années ont permis de répondre à certains besoins, force est de constater que les nombreuses retraites prévues d'ici 3 à 5 ans nous obligent à revoir entièrement nos modalités d'attraction et de rétention du personnel. Pour faire face à cet important défi, nous devons travailler conjointement avec tous les acteurs politiques, économiques et sociaux de nos milieux.

Dans un autre ordre d'idées, une nouvelle gouvernance a été mise en place dans les centres de services scolaires de la province. Nous avons la chance, dans cet important changement de structure, de pouvoir compter sur des administrateurs qui ont réellement à cœur de contribuer à la réussite éducative sur notre territoire. Je tiens à les remercier vivement pour leur engagement et la qualité de leur collaboration.

Finalement, après cinq années à la direction générale, M. Sylvain Ouellet a pris sa retraite au printemps dernier. Pendant son mandat, il s'est notamment distingué par sa grande préoccupation pédagogique. Il a su mobiliser plusieurs membres du personnel afin de mettre en place le nouveau PEVR dont les orientations et les différents objectifs guident toujours les actions posées dans nos écoles et centres. Je souhaite une belle retraite à M. Ouellet et le remercie pour sa contribution au développement et à la vitalité de notre organisation.

Comme souligné précédemment, les défis des prochaines années seront nombreux. Ils solliciteront notre détermination et notre créativité. Grâce à la compétence et à la qualité de l'engagement de nos 1 500 employés et à la force de la mobilisation de nos familles et de nos communautés envers la réussite éducative, nous allons continuer de tracer des voies d'avenir pour nos élèves.



PATRICE BOIVIN
Directeur général



1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets (CSSPB) est situé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus précisément sur les territoires de la MRC de Maria-Chapdelaine, de la MRC du Domaine-du-Roy et de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot. Il dessert 22 municipalités et 2 territoires non organisés, dont la population est de 55 781 habitants. Sa superficie totale est d'environ 57 176 km².

Le CSSPB est un employeur important. Il compte 509 enseignants, 332 employés de soutien, 67 professionnels et 57 gestionnaires*.

Notre vision

En **collaboration**, en **concertation** et avec l'**innovation** de tous les acteurs, notre organisation met en place les conditions nécessaires, propices et favorables à l'apprentissage afin de répondre individuellement et collectivement aux défis de la réussite et du développement global de nos élèves.

Notre mission

Le CSSPB a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence. Il doit en assurer la qualité, veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et aussi promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire. Il a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. Cette mission s'accomplit en collaboration avec l'ensemble du personnel, les parents et les partenaires de la communauté.

1.2 SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

Le CSSPB offre des services d'enseignement général et de formation professionnelle aux élèves jeunes et adultes. Il propose également des services de formation sur mesure aux entreprises.

Il compte 25 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 4 centres d'éducation des adultes et 1 centre de formation professionnelle.

Au niveau du secondaire, les programmes particuliers offerts aux élèves sont :

- Multiarts (avec une spécialité en arts de la scène);
- Multisports;
- Arts-études, musique;
- Programme d'éducation intermédiaire;
- Nature et environnement;
- Hockey.

Le CSSPB reconnaît que la culture est un facteur important d'intégration à la vie en société. Il reconnaît également que la promotion de la culture fait partie intégrante de sa mission éducative et que l'école est un lieu privilégié de transmission de la culture et d'intégration de tous les fondements de la construction du savoir. C'est pourquoi il s'est doté, en 2004, d'une Politique culturelle ([cliquez ici pour la consulter](#)) et qu'il compte un comité culturel.

Clientèle officielle déclarée en 2020-2021

Précolaire et primaire		
	Total	
006 - École des Deux-Lacs	61	
007 - École Boisjoli	34	
009 - École de la Rivière	55	
011 - École Benoît-Duhamel	337	
012 - École Notre-Dame	346	
014 - École Jolivent	110	
015 - École L'Arbrisseau	52	
030 - École Maria-Goretti	113	
031 - École Carrefour étudiant	164	
032 - École Hébert	318	
033 - École Monseigneur Bluteau	344	
035 - École Jeanne-Mance	112	
036 - École Pie XII	82	
051 - École Sainte-Marie	297	
053 - École Jean XXIII	30	
053 - École Saint-Lucien	26	
056 - École Sainte-Lucie	168	
059 - École Notre-Dame-de-Lourdes	80	
072 - École Sacré-Coeur	174	
073 - École Saint-Louis-de-Gonzague	77	
074 - École Sainte-Thérèse	438	
078 - École Bon-Pasteur	98	
080 - École Notre-Dame-des-Anges	480	
082 - École La Source	31	
083 - École Les Prés Verts	37	
Total		4064

Secondaire		
	Total	
016 - Cité étudiante	673	
039 - Polyvalente des Quatre-Vents	741	
061 - Polyvalente de Normandin	388	
076 - École Le Tournant	59	
085 - Polyvalente Jean-Dolbeau	405	
086 - Secondaire Des Chutes	382	
316 - Cité étudiante La Chesnaie	8	
Total		2656

DÉCLARATION DE SERVICES ET DE QUALITÉ

Le CSSPB s'engage à offrir des services de qualité aux citoyens de son territoire. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la [Déclaration de services et de qualité](#) (cliquez sur le titre souligné).



DANS LE PRÉSENT RAPPORT, LA FORME MASCULINE EST UTILISÉE SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET UNIQUEMENT DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.

*Employés à équivalent temps plein.

1.3 FAITS SAILLANTS

Service des ressources humaines

- Poursuite du programme d'insertion professionnelle pour le personnel enseignant;
- Développement d'un programme de mentorat auprès des gestionnaires et première année de la mise en place de ce programme;
- Poursuite du plan d'action sur les stratégies en lien avec la main-d'œuvre;
- Augmentation du nombre de titulaires de postes en services directs aux élèves;
- Ajout de postes auprès de la clientèle HDAA en lien notamment avec les allocations financées dans les établissements;
- Participation à des salons d'emploi virtuels et visibilité pour le recrutement de la main-d'œuvre.

Service des ressources informationnelles et de la reprographie

- Acquisition, configuration et livraison d'un poste informatique pour chaque élève du secteur des jeunes;
- Implantation des consoles de gestion des appareils iPad et Chromebook ainsi que des portables, et préparation du nécessaire pour fournir le réseau Internet à la maison aux élèves en ayant besoin;
- Analyse, planification et implantation des solutions afin de se conformer aux 15 mesures de sécurité exigées par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- Adaptation de l'infrastructure pour permettre aux membres du personnel d'effectuer du travail à distance, des formations et des rencontres en ligne;
- Implantation du nouveau système téléphonique permettant la téléphonie IP interne et externe de l'organisation via l'ordinateur, la tablette ou le cellulaire, et formation des ressources pour l'utilisation de toutes ces plateformes;
- Mise en place d'un centre d'appels pour le support informatique destiné aux membres du personnel, aux parents et aux élèves lors de formations à distance et pour le télétravail.

Service du secrétariat général et des communications

- Mise en place du conseil d'administration et formation des nouveaux administrateurs;
- Implantation du projet de numérisation des plans d'immeubles et des dossiers d'employés;
- Mise à jour de plusieurs protocoles d'entente avec les municipalités;
- Mise à jour de la Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières exigées des parents et des élèves;
- Coordination du dossier COVID-19 et rédaction de toutes les communications aux employés et aux parents concernant les cas confirmés dans les établissements;
- Production de six capsules vidéo pour les programmes particuliers au secondaire.

Service des ressources financières

- En lien avec la nouvelle gouvernance du CSSPB, mise en place d'un nouveau comité de vérification dont l'un des membres (représentant de la communauté) détient une expertise en gestion des ressources financières;
- Mise à jour de la Politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations, ainsi que de la procédure afférente;
- Mise à jour de la Procédure relative aux mécanismes de suivi et de contrôle à incidences financières qui vise à démontrer des mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces;
- Recensement des coûts liés à la pandémie de COVID-19 permettant d'évaluer les impacts financiers sur les résultats du Centre de services scolaire.

Service des ressources matérielles

- Approvisionnement des établissements en équipements de protection individuels et autres produits en lien avec la COVID-19;
- Caractérisation des bâtiments en lien avec les paramètres de confort, soit la température, le taux d'humidité et la concentration de CO₂;
- Implantation de la nouvelle solution de gestion des infrastructures de l'éducation et de l'enseignement supérieur (GIEES);
- Analyse de la quantité de plomb dans l'eau des bâtiments et amorce des correctifs lorsque nécessaire;
- Réalisation de plusieurs travaux pour assurer le maintien des infrastructures.

Transport scolaire

- Adoption de la nouvelle Politique relative au transport scolaire;
- Collaboration avec certains partenaires, dont les municipalités, afin d'assurer la sécurité des élèves marcheurs.

Service de l'enseignement et des services complémentaires

- Formation et accompagnement à l'ensemble du personnel professionnel des écoles primaires et secondaires sur l'approche développementale et sur les traumatismes complexes afin de bonifier ses pratiques et d'intervenir selon les besoins de chaque élève;
- Développement et actualisation du site Internet des services éducatifs, volet conseil pédagogique, dans le but de soutenir les pratiques pédagogiques, évaluatives et numériques des acteurs scolaires;
- Formation et accompagnement aux équipes-écoles pour la mise en œuvre de l'enseignement numérique à distance ou en classe, et cela, en suivi au déploiement des appareils numériques distribués à chaque élève de la formation générale des jeunes.

Formation générale des adultes

- Réalisation du projet « Tracer des voies d'avenir » qui donne la chance à des jeunes de 16 à 24 ans d'explorer des métiers et d'accéder plus facilement au marché du travail;
- Aménagement et utilisation de deux « laboratoires-appartements » pour desservir les clientèles vulnérables du territoire;
- Acquisition de nouveaux équipements pour l'atelier d'ébénisterie de Roberval (CÉA L'Envol);
- Réalisation d'un marché de Noël pour lequel des élèves des CÉA ont réalisé des objets en bois vendus au public et dont les fonds amassés ont permis de remettre 2 100 \$ à l'organisme Le Havre du Lac-St-Jean et à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Roberval;
- Participation du CÉA L'Envol au projet « Pour une bonne cause » visant la construction de bacs de jardinage pour l'aménagement d'un jardin nourricier à Roberval;
- Participation avec la Société de gestion environnementale au démarrage de plants pour un jardin communautaire dans la MRC de Maria-Chapdelaine.

Formation professionnelle (FP)

- Installation de huit simulateurs au Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières pour la formation en *Abattage et façonnage des bois*;
- Implantation de l'approche pédagogique individualisée en *Soudage-montage* dans le modèle DUAL;
- Transformation du plateau d'enseignement en *Mécanique d'engins de chantier*;
- Mise en place des « Rendez-vous virtuels de la FP » avec présentation de chaque programme de formation pour les élèves du secondaire et leurs parents;
- Réalisation d'une première cohorte en mode DUAL en *Opération d'équipements de production, volet transformation des bois*;
- Réalisation de guides pour le Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ) qui seront utilisés au niveau provincial.

Service aux entreprises (SAE)

- Déménagement des ateliers et bureaux dans le secteur de Normandin;
- Diffusion de 8 attestations d'études professionnelles (AEP) ayant permis la qualification de 100 personnes et remise d'attestations de formation à près de 1 000 travailleurs;
- Réalisation d'un mandat par la FCSSQ pour développer un AEP en *Transformation des bois*;
- Obtention du titre de formateur exclusif auprès de Produits forestiers Résolu pour l'ensemble des formations en santé et sécurité au travail;
- Réalisation de projets de formation sur mesure avec des communautés issues des Premières Nations.

Destination formation Québec Partenariat entre le CSSPB et le CSS du Lac-Saint-Jean

- Soutien à cinq élèves internationaux dans l'obtention de leur diplôme d'études professionnelles (DEP);
- Participation à la création d'un comité d'arrimage entre le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Portes ouvertes sur le Lac et le CSS du Lac-Saint-Jean;
- Offre d'une dizaine de séances d'information (webinaires) en lien avec les démarches d'immigration;
- Optimisation du processus d'information et d'admission par l'utilisation d'un logiciel de marketing automatisé afin d'offrir un service personnalisé, rapide, réactif et efficace via des infolettres.



2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARENTS



Marc Tremblay
Président
District 1



Jimmy Meunier
Vice-président
District 2



Janot Pagé Kroft
District 3



Chantale Nadeau
District 4



Mireille Tremblay
District 5

MEMBRES DU PERSONNEL



Carl Bouchard
Direction
d'établissement



Jean-Michel Cossette
Personnel
enseignant



Mélanie Jobin
Personnel
de soutien



Flavie Tremblay
Personnel
professionnel



Audrey Piquette
Personnel
d'encadrement



Chantale Simard
Personnel
d'encadrement
(sans droit de vote)

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ



Guy Larouche
Expertise en matière
de gouvernance,
d'éthique, de gestion
des risques ou de
gestion des res-
sources humaines



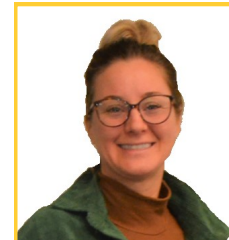
André Desmarquis
Expertise en matière
financière ou
comptable ou en
gestion des res-
sources financières
ou matérielles



Manon Gobeil
Milieu
communautaire,
sportif ou culturel



Maryse Perron Chartier
Milieu municipal, de la
santé, des services
sociaux ou des affaires



Zoé Paradis
Groupe d'âge
des 18-35 ans

CALENDRIER DES SÉANCES TENUES

- 20 octobre 2020
- 16 novembre 2020 (séance extraordinaire)
- 24 novembre 2020
- 15 décembre 2020
- 2 février 2021 (séance extraordinaire)
- 16 février 2021 (séance extraordinaire)
- 16 mars 2021 (séance extraordinaire)
- 13 avril 2021
- 11 mai 2021
- 18 mai 2021 (séance extraordinaire)
- 22 juin 2021

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En tant que président du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets (CSSPB), je suis heureux de me faire le porte-parole des administrateurs pour vous adresser ces quelques mots.

La nouvelle gouvernance scolaire est en place depuis plus d'un an. En effet, c'est en octobre 2020 que nous avons été assermentés dans nos nouvelles fonctions. Avec ses cinq membres parents, ses cinq membres du personnel et ses cinq représentants de la communauté, le conseil a une composition équilibrée et efficace qui permet à des personnes de différents horizons de faire rayonner leur expertise au profit d'une organisation dévouée à la réussite des élèves jeunes et adultes de notre territoire. À ce conseil s'ajoutent la direction générale, le membre cadre sans droit de vote et la secrétaire générale.

Comme administrateurs, notre implication se veut au niveau des orientations et des stratégies du CSSPB, en tenant compte des éléments du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et de ses résultats. Nous avons le souci de nous assurer d'une bonne gestion ainsi que d'avoir un regard sur les principes de répartition des ressources financières, humaines et matérielles. L'un des principaux enjeux demeure le recrutement et la pénurie de personnel et nous nous assurons que le CSSPB soit proactif dans ce dossier.

Dès nos premiers mois, nous avons embauché notre nouveau directeur général, M. Patrice Boivin, qui a relevé avec brio le défi de la pandémie et de la mise en place de cette nouvelle gouvernance.

La première année fut bien remplie : nombreuses heures de formation, appropriation de nos rôles, compréhension de la nouvelle gouvernance scolaire. Nous avons dû apprendre à travailler ensemble; nous sommes prêts pour la nouvelle année!

En terminant, je tiens à souligner l'excellente collaboration entre les membres de notre conseil et l'appareil administratif du CSSPB avec qui nous travaillons en complémentarité et en harmonie. Mentionnons également l'appui de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) qui soutient les conseils d'administration dans leur travail et au niveau des enjeux qui les préoccupent.

Marc Tremblay, président du conseil d'administration

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Adoption de la Politique relative au télétravail;
- Nouveau Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;
- Adoption du budget de fonctionnement;
- Processus de sélection du nouveau directeur général;
- Adoption des plans d'investissement immobilier et des technologies de l'information;
- Adoption de la Politique relative aux civilités;
- Répartition des ressources;
- Modification de la Politique relative au transport scolaire concernant les distances de marche;
- Adoption de la Procédure relative aux mécanismes de suivi et de contrôle à incidences financières;
- Modification de la tarification du transport du midi.

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

- *Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres*

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Jimmy Meunier, Audrey Piquette, Janot Pagé Kroft, Manon Gobeil et M ^e Annie Tremblay
Comité de révision	Mireille Tremblay, Jean-Michel Cossette, Maryse Perron Chartier, M ^e Annie Tremblay, direction des Services éducatifs (Chantale Simard ou Nick St-Pierre) et direction d'une école ou d'un centre
Comité de vérification	Marc Tremblay, André Desmarquis, Zoé Paradis, Mireille Tremblay et Chantale Rivard
Comité des ressources humaines	Jimmy Meunier, Guy Larouche, Flavie Tremblay et Nadia Tremblay

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE (SUITE)

- Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité « Parent veut savoir...! »	Jocelyne Allaire, Marie-Eve Bernard, Nathalie Potvin, Janie Dufour-Girard, Nicole Julien, Annie Bradette, Annette Charbonneau, Annie Roussel-Gauthier, Emmanuelle Girard et un représentant de l'organisme Parenssemble
Comité pédago numérique	Chantale Simard, Émilie Routhier, Marilyne Turgeon, Édith Savard, Audrey Boulianne, Jérémie Gagnon, Chantale Bouchard, Alan Gauthier, Michaël Harvey, Patrice Plourde, Nadia Tremblay, Jean-Pierre Boutin, Sandra Dupéré, Sonia Gauthier, Stéphane Bilodeau, Joël Tremblay, Frédéric Beaupré, Mélanie Bédard et Sabrina Castonguay
Comité consultatif des services aux élèves HDAA	Nancy Bilodeau, Pauline Fortin, Chantale Simard, Cathy Girard, Valérie Savard, Denis Houle, Véronique Gagnon, Lyne Coulombe, Sonia Gauthier, Sylvie Gilbert et neuf parents d'élèves HDAA
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	Patrice Boivin, Sylvain Ouellet, Sébastien Gaudreault, Lyse Dufour, Chantale Simard, Jocelyne Allaire, Nick St-Pierre, Nadia Tremblay, Sabrina Castonguay, Hélène Laprise, François Delisle, Josée Baril, Érika Desmeules, Mélanie Bouchard, Claudie Laroche, Nadia Lapierre, Marie-Claude Laliberté, Émilie Routhier et Sandra Coulombe
Comité de suivi du centre Kangourou primaire	Donald Aubut, Sabrina Castonguay, Nancy Fortin, Cathy Girard, Audrey Talbot, Jessica Gagnon et Nancy Bilodeau
Comité de santé et de sécurité au travail	Audrey Piquette, Jean-François Ouellet, Sébastien Gaudreault, Sara Imbeau, Patrice Plourde, Mathieu Savard, Dany Pearson, Mario Simard et Dave Gosselin
Comité de répartition des ressources	Chantale Simard, Nadia Tremblay, Patrice Boivin, Lyse Dufour, Stéphane Nadeau, Jérémie Gagnon, Carl Bouchard, Annie Tremblay, Nancy Bilodeau, Joël Tremblay, Dany Dufour, Michaël Harvey, Sébastien Gaudreault et Chantale Rivard
Comité de sécurité en transport scolaire – Centre de services scolaire	Jacinthe Rodrigue, Doris Besson, Nicole Bilodeau, Annette Charbonneau, Nancy Doucet, Julie Gagnon, Carl Gauthier, Marie-Claude Godbout, Robin Goudreault, Régis Hébert, Louis Lapierre, Jean-Philippe Néron, Richard Néron, Joël Tremblay, Guylaine Boudreault et Jean-François Boily
Comité consultatif de transport	Jacinthe Rodrigue, Mélanie Jobin, Zoé Paradis, Carl Gauthier, Patrice Plourde, Cynthia Michaud, Patrice Boivin et Sylvain Ouellet
La vie d'enfants 0-5 ans	Nancy Bilodeau, Lyne Coulombe, 13 différents partenaires (CPE, CIUSSS, Grands Frères et Grandes Sœurs, etc.)
Comité de coordination des services à la jeunesse (Entente MEQ-MSSS locale)	Nancy Bilodeau, sept partenaires du CIUSSS, neuf autres partenaires (Mashteuiatsh, Centre d'amitié autochtone, Éveil Naissance, maisons des jeunes, etc.) et un membre parent
Comité entente multisectorielle	Annie Tremblay et des représentants de la DPJ, de la Sûreté du Québec et du DPCP
Comité régional Entente MEQ-MSSS	Nancy Bilodeau, sept partenaires du CIUSSS, Pascal Lévesque (CRÉPAS), Isabelle Boivin (CSS des Rives-du-Saguenay), René Simard (CSS du Lac-Saint-Jean) et Caroline Tremblay (CSS De La Jonquière)
Comité régional sur les dépendances	Jocelyne Allaire et des partenaires du milieu (CIUSSS, intervenants jeunesse, etc.)
Soutien/Conseil services complémentaires	Mélanie Bédard, Laurie Doucet, Diana Lebel, Isabelle Tremblay, Marie-Eve Fortin, Véronique Kenty, Laurie Pedneault-Drolet et des enseignants orthopédagogues

2.3 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. i-13.3), les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets doivent se conformer à un code d'éthique et de déontologie. Dans l'attente de nouvelles directives du ministère de l'Éducation à ce propos, l'ancien code d'éthique et de déontologie des commissaires est appliqué aux membres du conseil d'administration. [Cliquez ici pour le consulter.](#)

2.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets n'a reçu aucune divulgation.

- *Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

Reddition de comptes 2020-2021 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 ^o de l'article 22	0
Divulgations fondées	0
Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	0
Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. RÉSULTATS

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- ◆ **Orientation 1** : Diminuer les écarts de réussite entre les garçons et les filles et entre les différents groupes d'élèves.

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART Cohorte 2009 (MEQ) ¹	RÉSULTATS ACTUELS						CIBLE Cohorte 2016
			Cohorte 2010 (MEQ)	Cohorte 2011 (MEQ)	Cohorte 2012 (MEQ)	Cohorte 2013 (MEQ)	Cohorte 2014 (LUMIX) ²	Cohorte 2015	
			Année scolaire de la 7 ^e année d'études au secondaire						
			2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
1.1 Augmenter de 3 pts de % le taux de diplomation et de qualification des garçons.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	70,9 %	69,8 %	76,1 %	73,3 %	70,5 %	67,8 %		73,9 % ³ Cible : non atteinte Écart : 6,1 %
1.2 Augmenter de 8 pts de % le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA ⁴ .	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	45,3 %	47,2 %	31,5 %	42,3 %	39,3 %	48,0 %		53,3 % ³ Cible : non atteinte Écart : 5,3 %
1.3 Augmenter de 3 pts de % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux défavorisés ⁵ .	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	75,1 %	72,0 %	74,7 %	79,1 %	69,0 %	69,8 %		78,1 % ³ Cible : non atteinte Écart : 8,3 %
1.4 Porter à 80 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP). Orientation ministérielle	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	78,3 %	77,0 %	79,2 %	79,6 %	76,3 %	74,5 %		80,0 % ³ Cible : non atteinte Écart : 5,5 %

¹ Québec, MEQ, « Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2017 à 2020, cohorte à 2009 à 2012.

² Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, données statistiques fournies par le système d'analyse Lumix ayant comme source de données JADE et GPI.

³ Voir annexe 1 – Justification des écarts et mesures projetées.

⁴ Basé sur les élèves ayant un plan d'intervention avec ou sans code à leur entrée en 1^{er} secondaire.

⁵ Basé sur les indices de défavorisation 2016-2017 : MEES.

◆ **Orientation 2 : Développer les compétences en littératie et en numératie de la petite enfance au secteur adulte.**

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (juin 2017) ²	RÉSULTATS ACTUELS ²					CIBLE
			Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	
2.1 Porter à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire. <i>Orientation ministérielle</i>	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire	82,0 % F : 89,0 % G : 75,6 %	79,7 % F : 89,0 % G : 70,4 %	87,0 % F : 91,0 % G : 83,1 %	--- % F : --- % G : --- %	--- % F : --- % G : --- %		85,0 %³ Cible : atteinte, relative aux données de juin 2019
2.2 Diminuer de 4 pts de % l'écart entre la réussite des garçons et des filles à l'épreuve CSS de lecture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve de lecture CSS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire	16,0 pts de % F : 82,8 % G : 66,8 %	10,9 pts de % F : 79,9 % G : 69,0 %	8,1 pts de % F : 85,2 % G : 77,1 %	--- pts de % F : --- % G : --- %	--- pts de % F : --- % G : --- %		12 pts de %³ Cible : atteinte, relative aux données de juin 2019
2.3 Diminuer de 2 pts de % l'écart entre la réussite des garçons et des filles à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire	7,0 pts de % F : 92,5 % G : 85,5 %	7,6 pts de % F : 92,0 % G : 84,4 %	16,4 pts de % F : 91,1 % G : 74,7 %	--- pts de % F : --- % G : --- %	--- pts de % F : --- % G : --- %		5 pts de %³ Cible : non atteinte, relative aux données de juin 2019 Écart : 11,4 %
2.4 Porter à 75 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve unique de mathématique CST de 4 ^e secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve unique de mathématique de 4 ^e secondaire	70,0 %	72,0 %	78,1 %	--- %	--- %		75,0 %³ Cible : atteinte, relative aux données de juin 2019
2.5 Contribuer à relever et à maintenir les compétences en littératie et en numératie de la population adulte située sur le territoire du CSS. <i>Orientation ministérielle</i>	Nombre d'activités d'apprentissage pour la population adulte	Aucune	2	5	9	10		Nombre d'activités d'apprentissage

² Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, données statistiques fournies par le système d'analyse Lumix ayant comme source de données JADE et GPI
³ Voir annexe 1 – Justification des écarts et mesures projetées

◆ **Orientation 3 : Soutenir et accompagner le personnel dans ses activités de développement professionnel.**

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTATS ACTUELS				CIBLE
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
3.1 Assurer le développement et le partage des connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques pédagogiques, éducatives et de gestion.	Indicateurs Loi 90	Aucune	518 projets	637	Environ 800		Rejoindre 100 % du personnel par au moins une activité d'apprentissage chaque année
	Nombre de cadres poursuivant le DESS	22	39	17	14		
	Nombre d'activités d'apprentissage CSS	Aucune	520	661	Environ 850		
	Nombre d'établissements avec un plan de formation élaboré avec la participation du personnel	10	7	19	19		
3.2 Assurer le transfert des savoirs et la complémentarité des compétences.	Dépôt d'une politique d'intégration à de nouvelles fonctions	Absence de politique	En développement	En développement	En développement		Dépôt d'une politique d'intégration à de nouvelles fonctions, opérationnelle en 2019
	Dépôt d'une politique de transfert des savoirs lors de départs	Absence de politique	En développement	En développement	En développement		Dépôt d'une politique de transfert des savoirs lors de départs, opérationnelle en 2019

◆ **Orientation 4 : Déployer une approche ouverte et cordiale favorisant un engagement actif et soutenu des parents, de la famille et de la communauté dans la réussite éducative.**

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTATS ACTUELS				CIBLE
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
4.1 Accroître l'engagement des parents et des familles dans le parcours scolaire des élèves.	Nombre de parents utilisant le Portail Parents	Aucune	29,0 %	62,59 %	92,91 %		70,0 %
	Taux de participation des parents à la 1 ^{re} remise des bulletins au préscolaire et au primaire	Aucune	96,5 %	93,5 %	83,0 %		97,0 %
	Taux de participation des parents à la 1 ^{re} remise des bulletins au secondaire	Aucune	68,0 %	65,0 %	60,0 %		70,0 % des bulletins remis
	Nombre de présences aux assemblées générales	Aucune	266	310	262		400
	Nombre de comités impliquant les parents (HDAA, OPP, conseil d'établissement)	Aucune	33	38	35		36
	Nombre de projets initiés et impliquant des parents avec l'école	Aucune	24	32	14		Nombre de projets impliquant des parents
	Nombre de parents présents à la 1 ^{re} rencontre d'information des enseignants en début d'année	Aucune	91,8 %	92,8 %	86,0 %		95 % des parents présents
	Nombre d'élèves qui arrivent avec le portfolio « Mon envol » complété à la maternelle	Aucune	23	124	58 (Données indisponibles pour plusieurs écoles)		200
4.2 Accroître l'engagement de la communauté tout en participant activement au déploiement du concept de Région éducative.	Nombre d'ententes municipales	Aucune donnée	Aucune donnée	24	34		Nombre d'établissements avec entente
	Nombre de projets avec des organismes	73	92	8 (Non complété en raison du contexte de pandémie)	137 Région éducative n'existe plus		Au moins 1 projet Région éducative par année.
	Nombre de partenariats, de tables de concertation et d'ententes avec organismes sociocommunautaires	33	33	32	Non disponible		Nombre de partenaires
	Nombre d'entreprises et d'organismes partenaires	88	177	35 (Non complété en raison du contexte de pandémie)	Non disponible		Nombre d'entreprises
	Sondage à la communauté	Sondage 2017-2018	Aucun sondage	Aucun sondage	Aucun sondage		Sondage en 2022

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

◆ **Orientation 5 : Ramener à 10 % la proportion des garçons entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.**

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART 2016-2017	RÉSULTATS ACTUELS ⁶				CIBLE
			2017-2018	2018-2019	2019-2020 (LUMIX) ²	2020-2021 (LUMIX) ²	
5.1 Ramener à 10 % la proportion des garçons entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public. Orientation ministérielle	Part des garçons de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire	Garçons : 9,7 % Filles : 7,2 % Moyenne : 8,6 %	G : 7,5 % F : 6,8 % M : 7,2 %	G : 8,0 % F : 6,8 % M : 7,4 %	G : 9,1 % F : 8,7 % M : 8,9 %	G : 12,0 % F : 5,9 % M : 9,0 %	< 10,0 % Cible : non atteinte

² Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, données statistiques fournies par le système d'analyse Lumix ayant comme source de données JADE et GPI

⁶ Québec, MEES, Objectif 2 : réduire de moitié les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves

◆ **Orientation 6 : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.**

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTATS ACTUELS				CIBLE
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
6.1 Porter à 100 % le pourcentage des écoles du primaire qui font bouger les élèves 60 minutes par jour. <i>Orientation ministérielle</i>	Nombre de services de garde qui font bouger les élèves	13 (85,6 %)	14 (93,3 %)	15 (100 %)	15 / 16 (94 %)		100 %
	Nombre d'écoles du primaire qui font bouger les élèves 60 minutes par jour	6 (35,3 %)	16 (94,1 %)	17 (100 %)	17 (100 %)		100 %
	Évaluer la participation des élèves du secondaire à des activités culturelles et sportives	780	1 326	Données non disponibles en raison du contexte de pandémie	Données non disponibles en raison du contexte de pandémie		COMPASS⁷ (nombre de participations)*
	Taux de participation aux activités parascolaires (primaire et secondaire)	50,2 %	44,1 %	Données non disponibles en raison du contexte de pandémie	Données non disponibles en raison du contexte de pandémie		Prim. : 50,0 % Sec. : 70,0 %
6.2 Favoriser la mise en place d'activités faisant la promotion des saines habitudes de vie au secondaire. <i>Orientation ministérielle</i>	Augmenter de 33 pts de % la proportion d'élèves qui associent à un grand risque l'usage régulier de la cigarette électronique ⁷	17,0 %	19,0 %	42,0 %	24,0 %		50,0 %

* Un élève peut participer à plus d'une activité.

⁷ Étude COMPASS – COMPASS Québec – édition 2018-201

◆ **Orientation 7 : Assurer la rénovation et l'amélioration des infrastructures immobilières, des installations et des équipements scolaires, sportifs et récréatifs. .**

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTATS ACTUELS				CIBLE
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
7.1 Faire en sorte que 90 % des établissements d'enseignement soient dans un état satisfaisant. <i>Orientation ministérielle</i>	Indice de vétusté SIMACS	85,7 %	87,5 % Janvier 2019	80,6 %	80,6 %		90,0 %
7.2 Améliorer et maintenir en bon état les installations, les équipements sportifs et récréatifs de nos établissements. <i>Orientation ministérielle</i>	Nombre d'interventions pour l'amélioration des infrastructures et équipements sportifs et récréatifs	Aucune	4 interventions	7 interventions supplémentaires	6 interventions supplémentaires		15 interventions supplémentaires
	Projets avec les partenaires municipaux ou autres organismes				4 projets soumis et acceptés pour embellissement des cours d'école (partenariat)		Nombre de projets avec les partenaires

Explication des résultats

Justification des écarts et mesures projetées :

CIBLE	JUSTIFICATION DE L'ÉCART	MESURES PROJETÉES
<p>1.1 Augmenter de 3 pts de % le taux de diplomation et de qualification des garçons.</p> <p>Objectif atteint : non Écart : 6,1 %</p>	<p>L'écart du taux de diplomation et de qualification entre les filles et les garçons suit la tendance provinciale, c'est-à-dire que les filles ont un taux de diplomation et de qualification plus élevé que les garçons. Il s'agit donc d'un enjeu provincial. Ce phénomène est multifactoriel, en passant par des retards de cheminement scolaire, des difficultés marquées en français, des écarts de réussite dans les matières à sanction et un profil d'apprenant qui invite les enseignants à utiliser des approches pédagogiques actives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter l'expertise de l'agent de liaison pour relancer les élèves au regard de leur intention de cheminement scolaire. • Assurer un suivi des abandons et les évaluer selon la typologie de Janosz. • Recenser les pratiques probantes pour la réussite des garçons et les faire connaître auprès des équipes-écoles. • Identifier les matières qui sont davantage visées dans la non-diplomation des garçons ou dans leur retard de cheminement scolaire. • Travailler en collaboration avec le CREPAS.
<p>1.2 Augmenter de 8 pts de % le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA.</p> <p>Objectif atteint : non Écart : 5,3 %</p>	<p>La diminution du taux de diplomation et de qualification en 2019-2020 peut s'expliquer par l'arrêt de l'enseignement vécu dans la 1^{re} année de la pandémie. Il est reconnu que les élèves HDAA ont davantage été affectés. Ce taux s'est rétabli l'année suivante de sorte que la courbe est tout de même ascendante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les intervenants des écoles secondaires au regard des parcours offerts aux élèves HDAA afin de bonifier les pratiques pédagogiques et évaluatives. • Solliciter l'expertise de l'agent de liaison pour qu'il collabore avec les conseillers en orientation afin de répondre aux besoins et aux questionnements des élèves recevant de l'enseignement individualisé (PEP) ainsi que pour ceux inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi. • Accompagner les milieux dans le choix des services offerts à chaque élève. • Identifier les matières qui sont davantage visées dans la non-diplomation des élèves HDAA ou dans leur retard de cheminement scolaire.
<p>1.3 Augmenter de 3 pts de % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux défavorisés.</p> <p>Objectif atteint : non Écart : 6,1 %</p>	<p>La diminution du taux de diplomation et de qualification en 2019-2020 et en 2020-2021 peut s'expliquer par l'arrêt de l'enseignement vécu dans la 1^{re} année de la pandémie. Il est reconnu que les élèves issus des milieux défavorisés sont plus vulnérables et ont été davantage affectés (L'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES), 2020).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des rencontres de concertation pour les répondants de l'intervention en milieu défavorisé dans les centres de services scolaires pour partager les pratiques efficaces. • Poursuivre la mise en place du programme de tutorat auprès des élèves. • Déployer des actions qui découlent du <i>Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé</i> du ministère de l'Éducation.
<p>1.4 Porter à 80 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP). Orientation ministérielle</p> <p>Objectif atteint : non Écart : 5,5 %</p>	<p>La diminution du taux de diplomation et de qualification en 2019-2020 peut s'expliquer par l'arrêt de l'enseignement vécu dans la 1^{re} année de la pandémie.</p> <p>L'écart avec la cible attendue peut s'expliquer en partie par le nombre important d'élèves sortants sans diplôme ou qualification de la FGJ. De plus, comparativement aux filles, les garçons sont davantage représentés dans ces sorties sans diplôme ou qualification à la FGJ.</p> <p>Ces sorties sans diplôme ou qualification démontrent le rôle important que représente la FGA et la FP dans le taux de diplomation et de qualification des élèves.</p>	<p>FGJ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relancer les élèves non diplômés l'année suivant leur sortie du secondaire (par les conseillers d'orientation). • Participer à des rencontres de concertation nationales pour les répondants de l'intervention en milieu défavorisé issus de chaque centre de services scolaire pour partager les pratiques efficaces. • Élaborer le portrait de notre milieu au regard de la défavorisation afin de déterminer nos zones de vulnérabilité. • Déployer des actions auprès des équipes-écoles qui découlent du <i>Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé</i> du ministère de l'Éducation. <p>FGA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un mécanisme de suivi des réussites et des abandons. <p>FP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Support pédagogique accru aux élèves <p>FGJ-FGA-FP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solliciter l'expertise de l'agent de liaison pour relancer les élèves au regard de leur intention de cheminement scolaire en faisant le lien entre les ordres d'enseignement ainsi qu'avec les conseillers d'orientation et les différents partenaires communautaires.

CIBLE	JUSTIFICATION DE L'ÉCART	MESURES PROJÉTÉES
<p>2.1 Porter à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2^e cycle du primaire. Orientation ministérielle</p> <p>Objectif atteint : oui, relatif aux données de juin 2019</p>	Prendre note qu'il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles et d'épreuves locales en juin 2020 et en juin 2021 en raison de la pandémie.	
<p>2.2 Diminuer de 4 pts de % l'écart entre la réussite des garçons et des filles à l'épreuve CS de lecture à la fin du 1^{er} cycle du secondaire.</p> <p>Objectif atteint : oui, relatif aux données de juin 2019</p>	Prendre note qu'il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles et d'épreuves locales en juin 2020 et en juin 2021 en raison de la pandémie.	
<p>2.3 Diminuer de 2 pts de % l'écart entre la réussite des garçons et des filles à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 1^{er} cycle du secondaire.</p> <p>Objectif atteint : non, relatif aux données de juin 2019 Écart : 11,4 %</p>	Prendre note qu'il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles et d'épreuves locales en juin 2020 et en juin 2021 en raison de la pandémie.	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'implantation des ateliers d'écriture au primaire et l'amorcer au secondaire. • Mettre en place des communautés de pratique portant sur le transfert des connaissances à l'écrit. • Accompagner les enseignants à implanter le dépistage et le suivi de la progression des élèves dans leur compétence à écrire en s'appuyant sur le <i>Référentiel d'intervention en écriture</i>. • Accompagner le changement des pratiques évaluatives vers la collecte de preuves d'apprentissage.
<p>2.4 Porter à 75 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve unique de mathématique CST de 4^e secondaire.</p> <p>Objectif atteint : oui, relatif aux données de juin 2019</p>	Prendre note qu'il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles et d'épreuves locales en juin 2020 et en juin 2021 en raison de la pandémie.	

CIBLE	JUSTIFICATION DE L'ÉCART	MESURES PROJÉTÉES
<p>5.1 Ramener à 10 % la proportion des garçons entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.</p> <p>Objectif atteint : non Écart : 2 %</p>	<p>La reprise d'année au primaire, davantage présente chez les garçons, explique l'écart avec la cible attendue.</p> <p>Les décisions de reprise d'année s'établissent nécessairement par le biais de la démarche du plan d'intervention.</p> <p>Les difficultés en lecture des garçons ainsi que les difficultés d'attention et de comportement font partie des facteurs responsables de ces retards de cheminement scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les enseignants à développer une vision partagée des apprentissages à prioriser. • Proposer des ressources pour soutenir la planification, l'enseignement et l'évaluation en français et en mathématique au primaire. • Proposer une démarche d'analyse pour une décision éclairée sur le redoublement. • Déployer l'approche sur la triangulation en évaluation pour appuyer le jugement professionnel sur différentes sources de preuves d'apprentissage.



3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

	PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	SECONDAIRE	TOTAL
Nombre d'élèves	631(préscolaire) + 3 433 (primaire) = 4 064	2 656	6 720
Nombre d'établissements	25	6	31
Nombre d'événements déclarés	42 + 299 = 341 (intimidation + violence)	55 + 83 = 138 (intimidation + violence)	479
Nombre d'événements référés à la responsable du cheminement des plaintes	-	-	-
NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS			
Intimidation physique	16 (5 %)	7 (5 %)	23
Intimidation verbale	24 (7 %)	47 (34 %)	71
Intimidation écrite	-	-	-
Cyberagression	2 (0,6 %)	1 (0,7 %)	3
Violence physique	267 (78 %)	77 (56 %)	344
Violence verbale	32 (9,4 %)	6 (4,3 %)	38
Violence écrite	-	-	-
TOTAL DES GESTES	341	138	479

3.2.2 INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le CSSPB et ses établissements offrent plusieurs activités de manière préventive et effectuent des interventions visant à lutter contre l'intimidation et la violence. En voici quelques exemples :

- Surveillance active dans les cours d'école;
- Présentation et révision du code de vie de l'école et des règles de classe, démarche qui mobilise également les élèves;
- Désignation d'une personne responsable par école en matière de violence et d'intimidation et accompagnement individualisé offert à celle-ci;
- Différents programmes d'habiletés sociales sur divers sujets offerts en fonction des niveaux scolaires (Les alliés, Vers le pacifique, etc.);
- Visite de policiers dans les classes de 6^e année du primaire pour parler de cyberintimidation;
- Animation d'ateliers associés au rejet social, à l'inclusion et au respect des différences;
- Journées thématiques sur l'homophobie, la transphobie, les différences, etc.;
- Pièces de théâtre pour sensibiliser les jeunes sur différents sujets (intimidation, violence amoureuse, etc.);
- Programme des pairs aidants permettant à des jeunes de dénoncer des situations d'intimidation ou de violence vécues par leurs pairs;
- Rencontres avec des représentants d'organismes du milieu : Équijustice, CALACS, Auberge de l'amitié, Toxic Actions, etc.;
- Processus de médiation et d'accompagnement lors de situations d'intimidation ou de violence et réflexions pour travailler l'empathie;
- Rappel de l'importance d'une communication positive et bienveillante;
- Sensibilisation des enseignants à utiliser, dans leurs cours magistraux, des exemples les moins genrés possibles et avec différents types de familles.

3.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets n'a pas encore de plan d'action concernant le développement durable. Toutefois, nos établissements posent plusieurs actions concrètes en ce sens. En voici quelques exemples :

- Collecte de piles usagées pour récupération auprès de la Régie des matières résiduelles;
- Jardins communautaires avec la participation des élèves;
- Récupération de vêtements et de jouets usagés pour remettre aux élèves défavorisés ou à des organismes communautaires;
- Utilisation de vaisselle lavable dans plusieurs services de garde et cafétérias;
- Bannissement des pailles en plastique dans les établissements;
- Corvées de nettoyage à proximité des établissements;
- Utilisation de contenants de recyclage et/ou de compostage;
- Plantation d'arbres et d'arbustes;
- Mise en place de corridors sécurisés pour les élèves marcheurs.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 RÉPARTITION DES REVENUS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus et les critères servant à déterminer les montants alloués

Ces éléments se retrouvent dans la [Politique relative aux objectifs et aux principes de répartition des ressources financières](#)¹ (cliquez sur le titre souligné de la Politique afin d'y accéder).

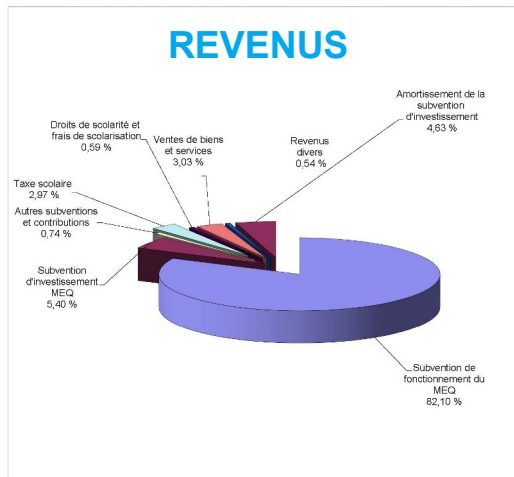
- Objectifs généraux et spécifiques : points 7.0 et 8.0
- Principes de la répartition annuelle des revenus : point 9.0
- Critères servant à déterminer les montants alloués : point 11.0

¹La Politique a été révisée et adoptée le 30 novembre 2021.

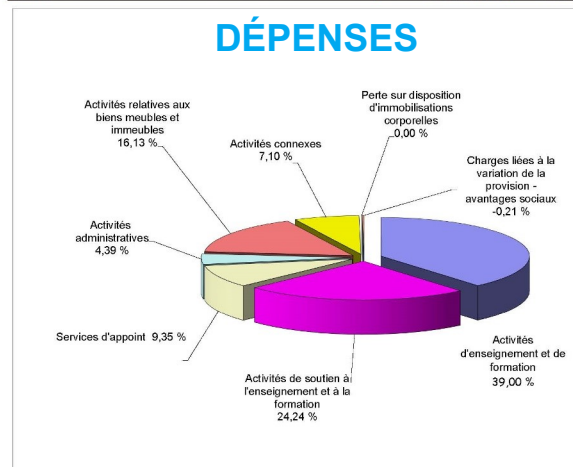
4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

Le budget initial du CSSPB prévoyait un déficit de 38 123 \$, alors que le rapport financier 2020-2021 fait état d'un surplus de 1 929 766 \$. En raison de la pandémie qui a débuté en mars 2020, le ministère de l'Éducation du Québec a apporté une modification aux règles budgétaires 2019-2020 (année précédente) durant 2020-2021. Cette modification fait en sorte que les équivalents à temps plein (ETP) en formation professionnelle pour 2019-2020 ont été financés à partir des prévisions faites par la formation professionnelle et non selon les ETP sanctionnés. Ceci a occasionné une allocation de l'année antérieure en formation professionnelle de l'ordre de 1,8 million de dollars versée en 2020-2021.

CSS du Pays-des-Bleuets	2020-2021	%
Subvention de fonctionnement du MEQ	108 977 917 \$	82,10 %
Subvention d'investissement MEQ	7 163 951 \$	5,40 %
Autres subventions et contributions	978 617 \$	0,74 %
Taxe scolaire	3 946 444 \$	2,97 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	782 620 \$	0,59 %
Ventes de biens et services	4 025 374 \$	3,03 %
Revenus divers	720 641 \$	0,54 %
Amortissement de la subvention d'investissement	6 148 707 \$	4,63 %
TOTAL	132 742 271 \$	100,00 %



CSS du Pays-des-Bleuets	2020-2021	%
Activités d'enseignement et de formation	51 011 535 \$	39,00 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	31 712 804 \$	24,24 %
Services d'appoint	12 235 134 \$	9,35 %
Activités administratives	5 743 826 \$	4,39 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	21 096 290 \$	16,13 %
Activités connexes	9 288 147 \$	7,10 %
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	370 \$	0,00 %
Charges liées à la variation de la provision - avantages sociaux	(275 601) \$	-0,21 %
TOTAL	130 812 505 \$	100,00 %



4.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

- Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	104 236,74	-	104 236,74	60
Personnel professionnel	137 828,71	1,7	137 830,41	98
Personnel enseignant	914 059,09	3 385,63	917 444,72	912
Personnel de bureau, technicien et assimilé	582 800,67	3 080,76	585 881,43	632
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	70 259,28	45,93	70 305,21	78
Total en heures	1 809 184,49	6 514,02	1 815 698,51	1 780

- Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Cible établie par le ministère de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	1 801 929,27
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	1 815 698,51
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	13 769,24
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le Centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non

Explications sur les dépassements des heures rémunérées pour la période visée

Nous constatons un dépassement de 13 769,24 heures comparativement à la cible établie par le ministre de l'Éducation. Le tout est occasionné notamment par l'ajout d'un poste de gestionnaire dans les établissements, l'ajout de ressources chez le personnel enseignant, professionnel et de soutien, plus spécifiquement en lien avec les mesures, pour lesquelles nous recevons du financement, réparties dans nos établissements scolaires. De plus, le contexte pandémique a nécessité, entre autres, l'ajout de ressources.

Chaque année, l'organisation scolaire et les plans d'effectifs sont, entre autres, déposés, analysés et discutés au comité de répartition des ressources (CRR) avant d'être éventuellement adoptés.

4.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021

	Nombre de contrats	Totaux des contrats (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	7	2 230 740,00 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	16	1 404 366,02 \$
Total	23	3 635 106,02 \$

4.5 RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

4.5.1 Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

2019-2020 (Année précédente)	2020-2021 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
4 173 920 \$	8 301 359,88 \$	5 391 498,17 \$	9 247 084,98 \$*

*Investissements échelonnés sur plusieurs années

4.5.2 Ressources technologiques

- Ajout et maintien des actifs informationnels

2019-2020 (Année précédente)	2020-2021 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
532 496 \$	5 184 172 \$	5 184 172 \$	112 766 \$

Pour 2019-2020, les sommes non investies ni engagées s'expliquent en raison du processus normal annuel des commandes fait en dernier trimestre dû à la situation de la COVID-19. Plusieurs commandes ont été effectuées et livrées seulement à l'été, soit dans l'année financière 2020-2021.

Pour 2020-2021, les sommes non investies ni engagées se réfèrent à des allocations dédiées.

ANNEXE 1

Rapport de la protectrice de l'élève

Au cours de la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, j'ai été interpellée par 27 parents, ou par le Centre de services scolaire.

Tel que prévu à l'article 2.4.2.1 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, j'ai dirigé trois (3) de ces 27 demandes vers la responsable du cheminement des plaintes du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets étant donné que les demandeurs n'avaient pas épuisé les autres démarches prévues au règlement, ou que je n'avais pas juridiction.

Ces trois demandes portaient sur :

- (2) L'intimidation;
- Un professeur et un directeur d'école (pas sous la juridiction de la protectrice).

N. B. : Un suivi m'a été fait par la responsable du cheminement des plaintes sur un des dossiers d'intimidation. Le jeune a été transféré dans une classe à besoins particuliers. Un suivi a été fait par la direction et le Centre de services scolaire. La direction de la protection de la jeunesse et les policiers étaient aussi impliqués dans ce dossier. Suite au traitement fait par le Centre de services scolaire, les parents étaient satisfaits et ne se sont pas adressés à moi.

Concernant l'autre dossier d'intimidation, suite à l'intervention du Centre de services scolaire, je n'ai reçu aucune demande.

Dix-huit (18) de ces demandes ont été traitées en plaintes formelles par la protectrice de l'élève. Elles portaient sur :

- (1) Transfert d'école: plainte non fondée;
- (1) Port du masque obligatoire: plainte non fondée;
- (9) Refus d'accès au transport scolaire relatif à la distance de marche: plaintes non fondées après une vaste analyse. Cependant, j'ai fait plusieurs recommandations au Centre de services scolaire. Ces recommandations ont été suivies à ma satisfaction;
- (1) Refus d'accès au transport scolaire et tarification à l'intérieur de la zone de marche: aucune recommandation;
- (1) Refus d'accès au transport scolaire lorsque deux adresses différentes: plainte non fondée;
- (1) Refus d'accès au transport scolaire pour programme particulier, choix d'école différent prévu au plan de répartition: aucune recommandation;
- (1) Gestion des directives de la COVID-19 faite par une école: plainte non fondée.

Plaintes pour intimidation

En plus des deux (2) plaintes pour intimidation traitées par le Centre de services scolaire, j'ai traité trois (3) plaintes pour intimidation qui m'avaient été référées.

- (1) Les deux situations dénoncées relèvent d'un malheureux accident. Aucune recommandation n'a été faite. Cependant, un suivi approprié a été effectué par la direction et l'équipe-école auprès des deux jeunes concernés;
- (1) Plainte fondée et j'ai fait deux recommandations qui ont été suivies à ma satisfaction;
- (1) Plainte fondée, pas de recommandation, car lors de mon enquête, j'ai été informée des gestes de réparation faits par la jeune intimidatrice et du suivi effectué auprès des deux jeunes par la direction de l'école et la psychoéducatrice, ceci à la satisfaction des parents de la jeune intimidée.

N. B. : Une plainte concernant une demande de transfert de classe m'a été soumise le 28 juin 2021. Le dossier était en cours de traitement à la fin de l'année scolaire. Il sera donc inscrit dans le rapport de l'année 2021-2022.

Sylvie Bélanger
Protectrice de l'élève
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

ANNEXE 2

Messages des comités

Comité de parents

Le comité de parents 2020-2021 était composé de 22 parents représentant les conseils d'établissement de notre beau territoire ainsi que de 21 parents substitués. Les membres du comité se sont réunis à dix reprises tout au long de l'année pour discuter de sujets concernant les élèves et leurs parents de notre Centre de services scolaire. Les trois premières rencontres ont eu lieu à l'auditorium de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien, mais avec le contexte de la COVID-19 et les recommandations de la Santé publique, nous avons tenu les sept rencontres suivantes en visioconférence, tout comme les élèves de nos écoles secondaires.



Ont été élus à la présidence, à la vice-présidence et à la trésorerie : M^{me} Janot Pagé Kroft (école Carrefour étudiant), M. Jimmy Meunier (école Jeanne-Mance) et M. Marc Tremblay (école Benoît-Duhamel). De plus, en cette année de nouvelle gouvernance scolaire, le comité de parents a procédé à l'élection des premiers membres parents au conseil d'administration du CSS. Ont été élus dans l'ordre des districts 1 à 5 : M. Marc Tremblay, M. Jimmy Meunier, M^{me} Janot Pagé Kroft, M^{me} Chantale Nadeau et M^{me} Mireille Tremblay.

Le comité de parents s'est prononcé sur divers sujets tout au long de l'année, dont plusieurs à la demande du CSS tels que le calendrier scolaire et le cadre de référence en lien avec les procédures et modalités de soutien pour les enfants qui reçoivent l'enseignement à la maison. Le comité a également travaillé sur la Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves ainsi que sur un nouveau plan de mobilisation des parents. De plus, notre comité a appuyé le guide « Tous à bord, parents d'abord » réalisé par la Région éducative Saguenay-Lac-Saint-Jean et par M^{me} Jocelyne Allaire, intervenante pivot du PEVR.

Au niveau provincial, les parents ont appuyé la candidature de M. Jimmy Meunier aux prix Distinctions Reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec pour souligner son implication au sein de son école, du comité de parents et du conseil d'administration.

Je tiens à remercier tous les parents impliqués au comité de parents, mais aussi tous ceux impliqués dans les conseils d'établissement et les organismes de participation des parents (OPP). Votre présence est un plus pour nos enfants. Merci de faire partie de l'engrenage de l'implication parentale.

Janot Pagé Kroft, présidente du comité de parents

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)



Ce fut encore une année très particulière pour le milieu scolaire. Merci à tous les parents pour leur implication et pour avoir donné de leur temps pour le bien des enfants. Merci également aux autres membres du comité qui siègent avec nous pour nous guider : enseignants, directions, enseignants en adaptation scolaire, TES, coordonnateur de l'équipe d'intervention jeunesse, coordonnateur clinique clientèle enfance, conseillère en éducation préscolaire, représentants du CRDI et du CRDP. N'oublions pas M^{me} Lyse Dufour qui organise les rencontres, toujours très intéressantes, et bien sûr, M^{me} Sylvie Gilbert, la secrétaire du comité.

En raison de la situation pandémique, nous avons encore mis en attente le projet de café-rencontre permettant à des parents d'enfants ayant des besoins particuliers de se réunir et d'échanger. Nous avons eu trois rencontres par TEAMS : le 7 octobre 2020, le 25 novembre 2020 et le 20 janvier 2021. Nous avons traité plusieurs sujets pendant ces rencontres, parmi lesquels :

- Deux guides d'accompagnement à l'intention des parents d'enfants ayant des besoins particuliers;
- Plan d'action 2020-2021 et plan de communication;
- Organisation des services éducatifs aux EHDA;
- Dépliant EHDA.

Nous avons fait, encore cette année, des offres de financement de projet. Exceptionnellement, les membres du Service de l'enseignement et des services complémentaires ont autorisé un montant supplémentaire de 1 000 \$, considérant que cette somme n'avait pas été utilisée l'an dernier dû au contexte de la pandémie. Le montant total sera attribué équitablement entre les dix projets reçus au bénéfice des élèves HDAA. Voici ces projets :

- Polyvalente des Quatre-Vents : local d'animation et local d'émotions;
- École Sainte-Thérèse : petits déjeuners pour les classes spécialisées;
- École Notre-Dame : aménagement du local d'apaisement;
- École secondaire des Grandes-Rivières, bâtiment des Chutes : fabrication d'écharpes et pyrogravure sur bois;
- École Monseigneur Bluteau : petits déjeuners pour la classe Kangourou;
- École Benoît-Duhamel : projet culinaire, jeux extérieurs et projet de motricité.

Encore MERCI à tous les membres parents et professionnels pour votre implication et à l'an prochain!

Mireille Tremblay, présidente du comité consultatif des services aux élèves HDAA

Le rapport annuel 2020-2021 est une réalisation du Service du secrétariat général et des communications

Rédaction des textes :

Service des communications

Responsables des services administratifs

Coordination, graphisme et mise en page :
Marie-Eve Bernard, conseillère en communication

Révision du contenu :

M^e Annie Tremblay, directrice générale adjointe et directrice du Service du secrétariat général et des communications

Révision et correction :

Annie Simard, secrétaire de gestion
Jany Dufour, agente de bureau, classe principale
Christiane Bérubé, agente d'administration
Marilyn Archambault, secrétaire de gestion